

# Commune de Suze

## Conseil municipal du 10 novembre 2021

- Présents : Mmes Marielle Gauthier, Sylvie Bonnassieux, Dominique Chapelle, Noëlle Lantheaume, Sophie Fourquin, Bérangère Driay ;  
M. Thierry Vallet, Simon Thomé, Ad Koolen, Eric Rolland, Fabien Lombard
- Arrivée de Mme Sylvie Bonnassieux à 20h30
- Absente, excusée : Mme Noëlle Lantheaume
  - Secrétaire : M. Eric Rolland

### Ordre du jour

- 1 - Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal
- 2 - Décision modificative au budget principal : intégration des travaux en régie
- 3 - Passage à la nomenclature comptable M57 : avis conforme du comptable
- 4 - CG26 : convention archivage numérisation et RGPD
- 5 - Convention Pôle Santé et Sécurité du Centre de Gestion de la Drôme
- 6 - Atlas biodiversité : validation engagement de la commune
- 7 - SDED : nouveaux dispositifs de subvention
- 8 - Remboursement de dépenses engagées par les élus
- 9 - Remboursement à la commune d'Eygluy-Escoulin pour frais de formation
- 10 - Demande d'urbanisme reçue
- 11 - Questions diverses

Madame Le Maire demande l'accord du conseil municipal pour ajouter un point à l'ordre du jour :  
9bis – Médiation tripartite SAS Champ de Col/riverains/commune de Suze : signature d'un protocole d'accord

Demande mise au vote et adoptée à l'unanimité.

#### 1 - Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal

Le compte-rendu du conseil municipal du 6 octobre 2021 est approuvé, à l'unanimité.

#### 2 - Décision modificative au budget principal : intégration des travaux en régie

La construction des bancs publics et des panneaux dédiés à l'information sur le pastoralisme n'avait pas fait l'objet de prévisions budgétaires. Afin de permettre le remboursement partiel de la TVA sur les dépenses effectuées, le Maire expose la possibilité pour la commune d'effectuer des travaux en régie. Les dépenses mandatées en fonctionnement pourront ainsi basculer en investissement.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

#### 3 - Passage à la nomenclature comptable M57 : avis conforme du comptable

Suite à la délibération prise le 2 juin 2021, une actualisation est nécessaire. Le Maire propose

- d'avoir recours à la nomenclature M57 abrégée (communes de moins de 3500 habitants).
- de conserver un vote par nature et par chapitre globalisé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

- de procéder, à compter du 1er janvier 2022, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections,
- de calculer l'amortissement des biens et des frais d'études non suivis de réalisation versés au prorata temporis et des subventions d'équipements.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

#### 4 - CG26 : convention archivage numérisation et RGPD

Il s'agit de renouveler la convention avec le Centre de Gestion de la Drôme pour mise à disposition de personnel. Durée de la convention : 3 ans. 2 jours de travail/an sont prévus pour la commune. Le traitement archivistique papier et électronique fait partie intégrante de ces travaux. Le coût journalier de la prestation sera facturé 235€/jour.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

#### 5 - Convention Pôle Santé et Sécurité du Centre de Gestion de la Drôme

Le Centre de Gestion, afin de faciliter et d'améliorer les démarches administratives, a décidé de mettre en place une convention unique concernant les missions suivantes :

- médecine du travail : visite médicale périodique, visite médicale d'embauche, entretien infirmier, intervention en milieu de travail (60€/an/agent)
- inspection en santé et sécurité au travail : contrôle des conditions d'application des règles définies en matière d'hygiène et de sécurité au travail, proposition de mesures de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité au travail et la prévention des risques professionnels (300€/jour)
- psychologie du travail et des organisations : accompagnement à l'optimisation du fonctionnement des collectifs de travail,
- coaching : aide au développement de nouvelles compétences, amélioration des pratiques managériales.

Il est proposé de signer cette convention pour une période de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

#### 20h30 - Arrivée de Mme Sylvie Bonnassieux

##### 6 - Atlas biodiversité : validation engagement de la commune

La commune s'est déjà positionnée en faveur d'une candidature à l'appel à projet Atlas de la Biodiversité Communale de l'OFB, en partenariat et porté par le Parc naturel régional du Vercors. Suite à la réponse positive à cet appel à projet et compte tenu de l'intérêt suscité par ce projet, la commune de Suze conventionnera avec le Parc naturel régional du Vercors.

La participation de la commune de Suze au cofinancement du projet est de 776 € pour une durée de deux ans.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

##### 7 - SDED : nouveaux dispositifs de subvention

Il est proposé au conseil :

- d'approuver le nouveau règlement de la compétence efficacité énergétique du territoire du SDED
- d'adhérer à la formule "Énergie Plus" de la Compétence Efficacité Énergétique du Territoire d'énergie Drôme - SDED, à raison de 0.20 euros/hab pour une population totale de 239 habitants (chiffres INSEE en vigueur au 1er janvier 2021), soit un montant de 47.8 euros.

Cette formule permet d'avoir un suivi des consommations, une aide à la décision sur les projets et

une aide financière de 50.000 € sur 3 ans glissants, à hauteur de 50% des travaux d'économie d'énergie éligibles.

L'adhésion est renouvelée par tacite reconduction par année civile et sur une durée minimum de trois ans.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

#### 8 - Remboursement de dépenses engagées par les élus

Deux élus ont dû faire l'avance de frais. M. Koolen a dépensé 39,31 euros pour de la peinture et la plastification d'affiches. Madame Chapelle a dépensé 28,80 euros pour l'achat d'une cloche remplaçant la sonnette défectueuse de l'école.

Madame le Maire propose au conseil municipal de procéder au remboursement de ces dépenses par mandat administratif viré sur les comptes bancaires respectifs de Mme Chapelle et M. Koolen.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

#### 9 - Remboursement à la commune d'Eygluy-Escoulin pour frais de formation

Cosoluce a organisé un webinaire le lundi 8 novembre pour préparer la migration comptable entre l'ancienne nomenclature comptable (M14) et la nouvelle (M57). La commune d'Eygluy-Escoulin a signé le bon de commande d'un montant de 125 euros HT. Les deux communes partageant le poste de secrétaire en la personne de Mme Laetitia Suillerot, Eygluy-Escoulin refacturera la moitié du coût de formation à Suze.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

#### 9bis - Médiation tripartite SAS Champ de Col/riverains/commune de Suze : signature d'un protocole d'accord

Suite à la médiation engagée, le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour finaliser et signer un protocole d'accord entre les 3 parties.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

#### 10 - Demande d'urbanisme reçue

- Demande préalable de Mme Machado pour la construction d'annexes (chambre d'appoint et toilettes sèches), quartier Le Vivier : la demande a fait l'objet d'un arrêté favorable.

#### 11.1 - Question diverse : mise en priorité de la D70a

M. Simon Thomé et Mme Bérandère Driay ont rencontré M. Benoit Gachon, responsable DDT de Crest. Ce dernier a expliqué la logique de continuité que le Département cherche à suivre pour les routes départementales afin de remettre de la sécurité en rase campagne.

Le conseil doit donner un avis sur le projet de mise en priorité de la D70a pour la partie qui concerne la commune de Suze. Les panneaux installés seront à la charge du Département. Le grand nombre de panneaux de signalisation que le projet prévoit aura un impact paysager conséquent mais les élus se rangent à la nécessité de privilégier la sécurité des usagers. Les élus s'interrogent sur l'existence ou non, de panneaux de taille plus réduite, afin d'amoindrir l'effet environnemental. Les élus souhaiteraient être présents lors de la pose de ces panneaux.

Avis favorable.

#### 11.2 - Question diverse : chemin du Maillet

Une enquête publique doit être réalisée en présence d'un commissaire-enquêteur. Ce dernier interviendra aussi pour la commune de Montclar.

Fin de la séance à 21h45

Prochain conseil municipal : mercredi 8 décembre 2021, 20h.

Prochaines dates concernant les élus municipaux, connues à ce jour :

- 11 novembre, 11h : commémoration, avec la participation des élèves de l'école
- 12 novembre, 18h : GT Pastoralisme
- 15 novembre, 18h : réunion de bassin Gervanne-Sye, Montclar
- 16 novembre, 18h : conférence des Maires, Eure
- 17 novembre, 14h : commission patrimoine communal
- 23 novembre, 18h : conseil communautaire, Eure
- 24 novembre, 14h : visite de Mme la Sous-Préfète
- 24 novembre, 20h : réunion d'équipe
- 1<sup>er</sup> décembre, 18h : conférence des élus sur le SCOT, Eure
- 7 décembre, 18h30 : conseil communautaire, Eure

Le maire,  
Bérangère Driay

